

## École Paul-VI

666, rue Le Laboureur  
Boucherville (Québec) J4B 3R7  
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620  
Courriel : [paulvi@csp.qc.ca](mailto:paulvi@csp.qc.ca)  
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



À l'école Paul-VI,  
on "s'aime" la vie !

## PROCÈS-VERBAL

Réunion du mardi 9 avril 2019

19h00- salon du personnel

## PROCÈS-VERBAL

### Présents :

Marie-Sylvie Laurin,

Éric Cimon,

Chantale Casavant,

Isabelle Pouliot,

Martin Prud'homme

Marie-Ève Turcotte,

Simon Lachapelle,

Myriam Laporte

Roxana Manea,

Maxime Legault

### Absents :

Marie-Christine Tremblay

#### 1. Ouverture de l'assemblée

Éric Cimon ouvre l'assemblée du Conseil d'établissement à 19h03.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Roxana Manea propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié appuyée par Chantale Casavant.

Adopté à l'unanimité

**CE-18-19-030**

#### 3. Adoption des procès-verbaux du 29 janvier et du 26 février 2019

Procès-verbal du 29 janvier 2019 :

Simon Lachapelle propose l'adoption du procès-verbal, tel que proposé, appuyé par Chantale Casavant.

**CE-18-19-031**

Procès-verbal du 26 février 2019 et suivis :

Roxana Manea propose l'adoption du procès-verbal, tel que proposé, appuyée par Marie-Sylvie Laurin.



Suivi traiteur : La problématique actuelle n'est plus le problème de la qualité du repas en tant que tel, mais le nouveau type de contenant utilisé qui fait en sorte que les repas arrivent souvent abîmés par le transport. Des repas dépannage doivent alors être remis aux élèves dont les repas se retrouvent renversés ou dont le contenant est brisé dans le sac de livraison. Chaque fois, le suivi est fait auprès du traiteur.

Suivi du point 8.3 :

Le président du Conseil d'Établissement, en collaboration avec la direction, prépare l'ordre du jour en ayant pour objectif que tous les membres se sentent à l'aise avec les sujets à discuter et puissent apporter leurs idées et informations pour que les séances répondent aux intérêts de tous les membres. Pour le bon fonctionnement du C.É., le président souhaite que les membres soient à l'aise d'apporter leurs propositions selon un cadre bien coordonné.

En prenant les décisions lorsque nous sommes réunis, les membres ont l'occasion d'exprimer leur point de vue en ayant pris connaissance des informations qui ont été réunies en lien avec les sujets à l'ordre du jour. Il est donc possible que des informations soient apportées pour préparer le mieux possible les séances du Conseil d'Établissement.

La direction précise qu'elle s'approprie le mode de fonctionnement du Conseil d'Établissement de l'école Paul-VI, tout en s'appropriant la connaissance de ce nouveau milieu, chaque école ayant ses particularités.

La possibilité d'apporter un point d'information pour aider à la préparation de sujets à une séance du Conseil d'Établissement à venir est confirmée en autant que l'objectif soit de bien se préparer aux discussions et non de procéder à un débat par courriel avant la tenue de la séance prévue. Autrement, le temps d'informer les membres sera considéré lors de la séance avant de procéder à un débat. Le président du C.É. indique qu'il souhaite que tous les membres se sentent à l'aise et bien informés.

Autre suivi : La secrétaire de l'école ainsi qu'un parent d'élève se sont présentés à l'école inutilement alors que la date du C.É. a été modifiée sans qu'ils en soient informés. Les informations en lien avec une modification d'une séance du Conseil d'Établissement seront dorénavant transmises à une liste d'envoi incluant la secrétaire de l'école qui sera par la suite en mesure de modifier la date de la séance sur le Site Web de l'école et d'en informer les parents.

Aide aux devoirs : Jean-Robin April a envoyé un courriel à M. Cimon afin qu'ils se rencontrent pour préparer le projet d'aide aux devoirs pour l'an prochain.

#### 4. Parole au public

Aucun public

#### 5. Affaires courantes

##### 5.1 Locaux 2019-2020 :

Un des scénarios étudiés par la Commission scolaire était la possibilité de déplacer la bibliothèque au sous-sol afin que les deux locaux présentement utilisés pour la bibliothèque soient disponibles pour ouvrir des groupes dans l'éventualité où nous aurions besoin d'espace pour les élèves. Malheureusement, les coûts liés aux travaux nécessaires pour rendre aux normes de sécurité le local font en sorte que cette option n'est plus retenue.

La direction précise que rien n'est statué en date d'aujourd'hui en lien avec la localisation des classes spéciales ni aux déplacements des élèves étant donné que nous ne savons toujours pas combien de groupes par niveau sont prévus pour l'an prochain. Cette décision sera prise le mardi 30 avril lors d'une rencontre réunissant différents partenaires dont le service de l'organisation scolaire, le syndicat, les directions et des enseignants représentants de l'annexe B. Lors de cette rencontre, le travail est fait en collaboration pour déterminer le nombre de groupes de chaque degré dans chacune des écoles du secteur de Boucherville. La priorité de cette opération est de déplacer le moins d'élèves possible.

Martin Prud'homme questionne le délai nécessaire entre la période d'inscription au début du mois de février et les décisions en lien avec la confirmation de l'utilisation des locaux des écoles. La direction indique qu'en tenant compte du délai qu'ont les secrétaires pour entrer les inscriptions dans le système informatique, la CSP a environ un mois pour étudier les besoins de l'ensemble des secteurs de la CSP. Au départ, la rencontre du secteur de Boucherville devait avoir lieu au début avril, mais qu'elle a dû être déplacée. Vers la mi-mai, une rencontre est prévue pour analyser si des déplacements d'élèves sont requis.

Des parents de l'école Les Jeunes Découvreurs ont fait parvenir au Conseil d'Établissement une lettre en lien avec la possibilité que les classes spéciales puissent être déplacées dans un autre établissement. Ces derniers demandent au CÉ de l'école Paul VI dans leur démarche pour empêcher le déplacement de ces groupes d'élèves.

Une discussion a lieu afin de prévoir une réponse à la lettre reçue de la part du Conseil d'Établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs. Les membres s'entendent pour accuser réception de la lettre de façon générale, sans prendre position. M. Éric Cimon préparera cet envoi.

##### Bibliothèque :

La direction a reçu au cours de la journée une réponse de la CSP selon quoi le projet la bibliothèque pouvait se poursuivre tel que présenté. La direction vérifiera auprès de la CSP si la permission d'utiliser les locaux prévus pour la bibliothèque est accordée pour plus d'une année.

##### 5.2 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Les membres du C.É. ont pris connaissance des critères de sélection qui avaient été choisis l'an dernier. Voir le document des critères de sélection présenté en annexe.

Simon Lachapelle, appuyé d'Isabelle Pouliot, propose l'adoption des critères de sélection de la direction pour l'école Paul-VI tels que proposés.

**CE-18-19-033**

Adopté à l'unanimité.

## 5.2 Projet éducatif

La direction informe les membres qu'une rencontre du comité de pilotage du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) a eu lieu la semaine dernière. Suite à cette rencontre, une présentation était prévue en assemblée générale le 8 avril, mais a dû être abrégée et partiellement reportée étant donné la panne électrique et les circonstances.

La direction considère qu'il est important de présenter au C.É chaque portion du travail en lien avec le prochain PEVR, elle présente donc les grandes lignes du travail accompli lors de la dernière rencontre des modifications pourraient avoir lieu suite à la présentation en assemblée générale. Une prochaine rencontre en lien avec le PEVR est prévue le jeudi 11 avril.

Il est prévu de présenter le projet éducatif pour adoption lors de la rencontre du conseil d'établissement du mois de mai.

## 5.3 Conférence aux parents

Offre de conférence aux parents par le conseil d'établissement de l'école Père-Marquette. La conférence proposée est animée par Marc Langevin, éducateur physique. La conférence aura lieu le 2 mai 2019 au coût de 800\$ à répartir par les écoles participantes de Boucherville. Titre de la conférence : « Un enfant actif et en santé... un cadeau pour la vie »

Marie-Ève Turcotte propose l'adoption de l'offre de conférence aux parents, telle que présentée, appuyée par Roxana Manea.

**CE-18-19-034**

Adopté à l'unanimité

## 5.4 Traiteur scolaire

Les équipements de la cuisine de la cafétéria de l'école étant désuets ainsi que la non-conformité du système de ventilation font en sorte que le traiteur choisi n'aura pas la possibilité de cuisiner les repas à l'école. Dans la mesure où les repas servis sont froids (bar à salade, sandwichs ...), il y aurait peut-être une possibilité de cuisiner sur place.

Une grille d'évaluation pour le choix d'un traiteur permettra de comparer notre traiteur actuel aux autres propositions de traiteurs. Un petit comité pourrait être formé pour rencontrer les traiteurs scolaires et évaluer quels sont les services qu'ils sont en mesure de proposer.

Une recherche de propositions est à faire. Différents organismes pourraient être approchés tels que la Popotte roulante de Boucherville et des organismes communautaires. Un membre du personnel de l'école a une formation professionnelle à l'ITHQ, le projet pourrait-il être mis sur pied à l'école?

La direction précise que lorsque le service est pris en charge par une seule personne, il pourrait y avoir des problèmes dans le cas où cette personne n'est plus disponible ou malade. Si un traiteur a un intérêt à offrir un service de repas à notre établissement, des données doivent être compilées afin d'être en mesure de comparer les propositions.

Les autres écoles de la CSP pourraient être approchées par Josée Gervais afin de vérifier avec quels organismes ils font affaire. Simon Lachapelle se propose pour discuter avec le traiteur Les touillés de Boucherville. Marie-Ève a fait une recherche pour trouver des traiteurs intéressants et Éric Cimon a également des suggestions de traiteur : Le Traiteur Scolaire, Traiteur Félix, Le lunch, Service alimentaire Laniel St-Laurent, Aramark. Roussin (organisme communautaire), Groupe porc du chef et Traiteur BIS.

Les restaurants à proximité de l'école pourraient également représenter une option. En leur démontrant quels sont nos besoins et en considérant qu'ils pourraient cuisiner à leur restaurant et livrer à l'école.

Martin Prud'homme, Isabelle Pouliot et Chantale Casavant se proposent pour s'impliquer dans le choix d'un traiteur pour 2019-2020. Josée Gervais sera impliquée dans la première étape du processus de vérification des traiteurs et les 3 membres du C.É. pourront s'impliquer dans le choix des traiteurs intéressés par la suite.

#### 5.5 Planification des journées pédagogiques au SDG

La planification des journées pédagogiques 2019-2020 a été préparée par le SDG.

Une sortie dans un verger est prévue pour les élèves de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> et des activités sont prévues à l'école pour les élèves du préscolaire afin de leur permettre de s'approprier leur nouvelle école.

L'activité Acrosport Barani soulève certains questionnements par rapport aux risques de blessures.

Le prix de la sortie est parfois ajusté à la baisse lors de la facturation selon le nombre d'élèves participants. Par exemple, le coût du transport étant divisé par le nombre d'élèves inscrits, un nombre plus élevé d'inscriptions pourrait faire en sorte que la sortie est moins dispendieuse que le coût initialement prévu.

Suite à la suggestion que des sorties culturelles puissent être planifiées, il est mentionné que les sorties culturelles sont généralement intégrées aux activités complémentaires avec les enseignants et que les sorties en journées pédagogiques sont plus ludiques.

Une préoccupation est nommée par rapport au fait que des élèves ne participent jamais aux sorties en raison du coût des activités. Vivre l'expérience d'une sortie sans assister à toutes les activités est souhaitable. Le choix des activités influence parfois la participation des élèves. Par exemple, certains élèves de 6<sup>e</sup> année participent à des sorties par plaisir et restent à la maison lors des journées pédagogiques à d'autres occasions.

#### 5.6 Principe d'encadrement du coût de certains documents

Certaines modifications sont proposées dans le document de référence ci-joint.

La description du matériel sur les listes ne doit pas être identifiée par des marques. La liste du matériel demandé doit être la plus précise possible.

Selon le personnel et les philosophies d'enseignement, les cahiers des maisons d'édition sont choisis ou non. Certains enseignants préfèrent préparer le matériel eux-mêmes, ou encore, enseigner par la littérature jeunesse. Différentes façons de travailler sont possibles.

À la suite d'un questionnaire, il est dit que le travail d'équipe et collaboratif est encouragé. Cette année, certains niveaux participent au programme CAP (Communauté d'apprentissage pédagogique) pour le travail collaboratif.

Simon Lachapelle propose l'approbation des principes d'encadrement du coût de certains documents et fournitures scolaires, tel que proposé, appuyé par Chantale Casavant.

**CE-18-19-035**

#### 6. Parole aux invités

Olivier Gill, stagiaire de M. Simon

Il se dit très heureux d'assister à la séance du Conseil d'Établissement.

## 7. Suivi des comités

### 7.1. Bibliothèque

La suspension des travaux de la bibliothèque a mis un frein à la possibilité du CFPP de participer à notre projet. Certains éléments commandés ne pourront pas être faits, dont le bureau d'accueil et les bacs pour les livres des plus petits.

Éric Cimon confirme qu'il a envoyé une lettre en lien avec le projet de bibliothèque décrivant le partenariat et les engagements concernés à la présidente de la CSP de la part du conseil d'établissement.

La direction informe le conseil d'établissement qu'elle a eu la confirmation de la CSP de poursuivre le projet d'aménagement de la bibliothèque dans sa forme actuelle. La préparation de l'appel d'offres peut donc se poursuivre auprès des architectes de la CSP.

Étant donné les éléments qui ne peuvent plus être faits par le CFPP, des coûts supplémentaires pourraient être à prévoir s'il faut ajouter la fabrication de certains éléments à l'appel d'offres. Autrement, il est possible de vérifier auprès d'autres centres de formation professionnelle si le projet peut être complété auprès d'autres partenaires. Au besoin, le bureau d'accueil déjà dans la bibliothèque pourrait servir en attendant la fabrication du nouveau bureau. Il faut que les travaux de structure soient faits cet été. Nous sommes tributaires de la CSP pour les délais du lancement de l'appel d'offres.

La fonction de la bibliothèque doit être revue, en particulier par rapport à l'utilisation de ce local par le service de garde.

Martin Prud'homme nous rappelle l'importance de garder nos partenaires informés de l'avancement du projet. Nathalie Hébert téléphonera à nos partenaires chez Lowes pour les rassurer.

Simon Lachapelle nous informe de l'implication de Mme Irma qui a travaillé bénévolement à la bibliothèque à temps plein pendant 35 ans. Si la bibliothèque est restée vivante toutes ces années, c'est en grande partie grâce à Mme Irma qui tenait la bibliothèque à bout de bras avec dévouement et passion. Maintenant décédée, il est souhaitable que Mme Irma ne soit pas oubliée à bibliothèque scolaire de Paul-VI.

### 7.2. Financement

Succès de la danse avec une participation d'environ 200 élèves. Un profit d'approximativement 1500\$ a été amassé. Ce fut un bel événement qui s'est déroulé dans une belle ambiance. Merci à tous ceux qui ont participé, c'est une activité à refaire.

Le montant d'argent du fond à destination spéciale pour la bibliothèque est à préciser.

À venir pour les prochaines activités de financement, un cinéma le 26 avril et un marchethon le 9 mai.

Pour le cinéma, voici les films intéressants en primeur : Hôtel Transylvanie, Les abominables petits pieds et La course des tuques. Dans le choix de film, il reste 4 jours pour trouver un film primeur. Chantale Casavant vérifiera le choix de film avec Josée Gervais et Myriam Laporte. L'activité aura lieu à 19h et les billets seront en vente au coût de 6\$ en prévente.

Un inventaire de la nourriture qui reste suite à la danse est à faire. Chantale Casavant vérifiera le fonctionnement du projecteur DVD du gymnase. Roxana Manea demandera l'aide d'un parent pour la préparation de l'affiche. Isabelle Vallières transmettra une invitation à l'événement par courriel aux parents. Nous demanderons à Sophie Lapointe de publier l'invitation sur Facebook. Pour éviter le gaspillage et par souci écologique, il n'y aura pas de vente de bouteille d'eau lors de l'événement. Les parents doivent être présents avec leurs enfants lors de l'activité.

Il est temps de commencer à penser à l'an prochain pour les prochains projets-écoles, avant la fin de l'année pour que la fête de la rentrée soit déjà en lien avec le projet choisi.

## 8. Information

### 8.1 Parole au président

Aucun sujet

## 8.2 Parole aux membres

Aucun sujet

## 8.3 Parole à la représentante du comité de parents

Comité de parent :

Présentation de sources de revenus de la CSP et de la distribution des allocations financières.

Formation offerte pour les membres des CÉ, parents, direction, employés le 29 avril à 19h.

FCPQ a participé à l'élaboration d'un mémoire à la commission parlementaire sur le projet de loi 12 portant sur la gratuité scolaire.

Le 13 avril prochain, le conseil général en présence du ministre de l'Éducation se tiendra à Québec :

Le suivi du Lab-école est au menu ainsi qu'une réflexion sur la prévention de l'intimidation. Il sera aussi question de la gouvernance de la CAQ pour le projet d'abolir les commissions scolaires et les maternelles 4 ans.

Il est possible de présenter des candidatures pour le Prix reconnaissance distinction. Nous pourrions penser à une candidature pour l'an prochain.

## 8.4 Parole à la représentante du SDG

Aucun sujet

## 8.5 Parole à la direction

- En temps normal, nous devrions effectuer un sondage auprès des parents pour le service aux dineurs à savoir s'il sera bonifié ou non. Nous sommes en attente des directives du ministère quant aux tarifs. Puisque nous devons procéder rapidement aux inscriptions pour prévoir nos effectifs pour l'an prochain, une fois les informations précisées, les parents auront la possibilité de modifier leur inscription en SDG vs dîneurs.
- Une formation est offerte aux membres du C.É. à propos du budget le 29 avril à 19h au Centre administratif de la CSP sur inscription.

## 9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 22h16. La prochaine séance est prévue le 7 mai 2019.

ISABELLE VALLIERES

Secrétaire